



Comptes 2015

Marge d'autofinancement en progression malgré un léger déficit

Bien que légèrement déficitaire, le résultat de 2015 de la Commune de Montreux est tout de même meilleur que le budget, et ce de 1.5 million de francs. La marge d'autofinancement est pour sa part en nette progression, dépassant de deux millions les prévisions budgétaires ; une évolution favorable, dont se réjouit la Municipalité. Les comptes, dûment révisés, doivent encore être approuvés par le Conseil communal.

Si le résultat global présente un écart négatif de près de 0.8 million de francs (CHF - 776'674) sur un budget global de quelque 145 millions, la marge d'autofinancement est pour sa part satisfaisante. Elle s'élève à 5.3 millions de francs - dépassant de 2 millions les prévisions - et montre une amélioration significative en regard des comptes 2014 (CHF 5'325'912 en 2015, contre CHF 3'314'818 en 2014).

La Municipalité a une nouvelle fois pu contenir, en deçà du budget, l'évolution des charges dont elle a la maîtrise. Ainsi, les dépenses liées au personnel sont inférieures de 1.9% (-788'759) aux prévisions, et celles des biens, services et marchandises de 4.1% (-998'704.-). Par contre, toujours par rapport au budget, les aides et subventions ont augmenté de 11.5% (CHF 2'649'930). Ceci s'explique notamment par le fait que depuis 2015 toute la facturation des charges du Réseau Enfance Montreux et Environs (REME) est gérée par l'administration communale, induisant une augmentation de 1.8 million de francs de charges, tout en tenant compte en parallèle d'un accroissement de la participation des parents de 1.6 million de francs. Les subventions exceptionnelles accordées en 2015 par le Conseil communal au Théâtre Montreux Riviera au Montreux Comedy Festival pour une somme totale de CHF 375'000 sont un autre facteur d'augmentation.

La participation communale à des charges cantonales et régionales de collectivités publiques – transports publics, police, défense incendie, SIGE, Promove, enseignement et cultes, etc. - est supérieure au budget de 1.3% (+ CHF 592'597). A noter que les communes n'ont que peu d'influence sur ces dépenses, qui sont liées à des décisions cantonales et/ou régionales.

Aux chapitres des recettes, la bonne santé du patrimoine financier, tout comme celle des personnes morales, permet de compenser la légère baisse de recettes enregistrées par les personnes physiques, en particulier celles liées à l'impôt des successions/donations et à la dépense des étrangers. Globalement, les recettes d'impôts sont inférieures au budget de 1.5% (CHF -1'306'259).

Au chapitre des investissements, le recours à l'emprunt a été nécessaire pour la deuxième année consécutive. La Commune a investi plus de 22 millions de francs (CHF 22'770'589) dans diverses réalisations, parking Donner et complexe sportif de la Saussaz en tête, ces deux constructions totalisant près de 11 millions de dépenses. D'autres projets, comme la rénovation de Montreux-Est, la construction du Hangar à bois de Rennaz, l'abri à dameuse ou encore la déchetterie, représentent plus de 3 millions.

En conclusion, malgré le résultat légèrement déficitaire de l'exercice 2015, la Municipalité le juge satisfaisant, en regard notamment de l'évolution très favorable de la marge d'autofinancement. L'exécutif va donc poursuivre, sereinement mais toujours avec prudence, le programme d'investissements projeté. L'augmentation du nombre d'habitants liée aux constructions de logements réalisées (Place de la Paix, Harmony) ou en projet (Dessous-Sâles, Corsaz, Baugy) générera des recettes fiscales supplémentaires. Cependant, les besoins communaux d'infrastructures nécessiteront des moyens financiers importants et le recours à l'emprunt sera encore nécessaire, comme prévu. En comparaison avec d'autres communes de même taille, le niveau d'endettement de Montreux reste toutefois plutôt faible.